

L'insertion professionnelle à trois ans des docteurs diplômés en 2020

Trois ans après leur thèse, 94 % des docteurs diplômés en 2020 sont insérés professionnellement, soit 5 points de plus qu'un an après la soutenance, et 74 % travaillent dans la recherche publique ou privée. Plus de la moitié des doctorats sont délivrés à des hommes et leurs conditions d'emploi sont meilleures que celles des femmes. 57 % des docteurs étrangers diplômés en France en 2020, en emploi en 2023, travaillent en France. Les docteurs en Sciences humaines et sociales sont les moins satisfaits de leur situation professionnelle.

Trois ans après leur thèse, 94 % des docteurs diplômés en 2020 sont insérés professionnellement

Trois ans après leur soutenance, 94 % des docteurs diplômés en 2020 sont en emploi, soit 5 points de plus qu'un an après la soutenance. Une fois insérés, 76 % occupent un emploi stable, 94 % ont un emploi de cadre et 95 % sont en emploi à temps plein. La stabilité dans l'emploi est en forte hausse par rapport à leur situation en 2021 (+27 points) et diffère selon la discipline. En Sciences du vivant, seuls 64 % des docteurs occupent un emploi stable. À l'opposé, 80 % des docteurs en Sciences exactes et applications et 83 % des docteurs en Sciences de la société occupent un emploi stable.

Situation d'emploi par grande discipline des docteurs diplômés en 2020 trois ans après l'obtention de leur diplôme (en %)

Grande discipline	Taux d'insertion (*)	Taux d'emploi (**)	Taux d'emploi stable	Taux d'emploi de cadre	Taux d'emploi à temps plein
Ensemble	93,5	90,9	76,3	94,0	94,8
Sciences exactes et applications	94,5	92,9	79,8	95,8	97,6
Sciences du vivant	93,3	89,5	63,6	94,0	95,9
Sciences humaines et humanités	92,8	89,3	77,8	89,2	87,6
Sciences de la société	91,1	87,9	82,6	93,7	92,8

Lecture : 93,5 % des docteurs diplômés en 2020 et actifs sur le marché du travail occupent un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme.

(*) Taux d'insertion : docteurs en emploi rapportés aux docteurs en situation d'activité.

(**) Taux d'emploi : docteurs en emploi rapportés à l'ensemble des docteurs de la promotion.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023.

Une bonne attractivité de la recherche académique

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 74 % des docteurs diplômés en 2020 et en emploi travaillent dans la recherche, qu'elle soit publique ou privée.

Répartition par grande discipline des docteurs de la promotion 2020 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme selon le secteur d'activité (en %)

Grande discipline	Secteur académique	Secteur public hors secteur académique	Secteur privé R&D	Secteur privé hors R&D et secteur académique
Ensemble	47,8	12,0	26,2	13,9
Sciences exactes et applications	40,0	5,0	40,5	14,5
Sciences du vivant	55,9	12,1	18,8	13,3
Sciences humaines et humanités	55,2	25,8	8,2	10,8
Sciences de la société	53,8	19,1	9,7	17,4

Lecture : 47,8 % des docteurs diplômés en 2020 en emploi au 1er décembre 2023 travaillent dans le secteur académique trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023

En 2023 comme en 2021, le secteur académique est le premier employeur, bien qu'en baisse, des docteurs

diplômés en 2020 (48 % contre 55 %). Il est prédominant pour les diplômés en Sciences du vivant (56 %), en Sciences humaines et humanités (55 %) et en Sciences de la société (54 %). Le secteur de la recherche privée emploie 26 % des docteurs diplômés en 2020 (en hausse de 5 points par rapport à la situation à un an après la soutenance). Les docteurs diplômés en Sciences exactes et applications se répartissent également entre ce secteur (41 %) et le secteur académique (40 %). Un peu plus du quart des docteurs diplômés en 2020 (26 %) travaillent en dehors du secteur de la recherche (secteur public hors secteur académique et secteur privé hors recherche).

De fortes inégalités entre les femmes et les hommes

Situation d'emploi des femmes et des hommes docteurs de la promotion 2020 trois ans après l'obtention de leur diplôme

en %	Part de diplômés	Taux d'insertion (*)	Taux d'emploi (**)	Taux d'emploi stable	Taux d'emploi de cadre	Taux d'emploi à temps plein
Femmes	43,5	92,3	88,9	73,9	93,4	92,3
Hommes	56,5	94,4	92,4	78,2	94,4	96,6
Ensemble	100,0	93,5	90,9	76,3	94,0	94,8

Lecture : 43,5 % des docteurs diplômés en 2020 sont des femmes

(*) Taux d'insertion : docteurs en emploi rapportés aux docteurs en situation d'activité.

(**) Taux d'emploi : docteurs en emploi rapportés à l'ensemble des docteurs de la promotion.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023.

En 2020, plus de la moitié des doctorats (57 %) sont délivrés à des hommes. Entre 2021 et 2023, les taux d'insertion des femmes et des hommes progressent de façon similaire (respectivement + 5 points et + 4 points). Trois ans après leur diplôme, les conditions d'emploi des hommes sont meilleures que celles des femmes. Les hommes ont plus souvent accès aux emplois stables (78 %) que les femmes (74 %). Ils ont aussi davantage tendance à occuper des emplois de niveau cadre et à temps plein que les femmes.

Proportion de femmes et d'hommes docteurs de la promotion 2020 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme selon le secteur d'activité

en %	Secteur académique	Secteur public hors secteur académique	Secteur privé R&D	Secteur privé hors R&D et secteur académique
Femmes	48,8	15,4	21,4	14,5
Hommes	47,2	9,6	29,7	13,5
Ensemble	47,8	12,0	26,2	13,9

Lecture : parmi les docteurs diplômés en 2020 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme, 48,8 % des femmes travaillent dans le secteur académique.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023.

En 2023, les hommes diplômés en 2020 sont plus présents que les femmes dans l'ensemble du secteur privé (43 % contre 36 %). En particulier, ils sont 30 % à exercer dans le secteur de la R&D privée (contre 21 % des femmes). A l'inverse, les femmes sont davantage présentes que les hommes dans le secteur public hors secteur académique (15 % des femmes et 10 % des hommes).

57 % des docteurs étrangers diplômés en France, en emploi trois ans après leur diplôme, travaillent en France

En 2020, 43 % des docteurs diplômés sont étrangers. Parmi l'ensemble des docteurs diplômés en 2020, l'insertion professionnelle des docteurs de nationalité française trois ans après l'obtention du diplôme (95 %) est meilleure que celle des docteurs de nationalité étrangère (92 %).

Taux d'insertion des docteurs de la promotion 2020 trois ans après l'obtention de leur diplôme selon la nationalité

en %	Part de diplômés	Taux d'insertion (*)	Taux d'emploi (**)
Français	57,0	95,1	92,0
Etrangers	43,0	91,5	89,5

Lecture : 57,0 % des docteurs diplômés en 2020 sont de nationalité française.

(*) Taux d'insertion : docteurs en emploi rapportés aux docteurs en situation d'activité.

(**) Taux d'emploi : docteurs en emploi rapportés à l'ensemble des docteurs de la promotion.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023.

Trois ans après l'obtention de leur doctorat, 57 % des docteurs étrangers diplômés en 2020 en emploi travaillent en France. La part d'emplois de niveau cadre des docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2020 et en emploi en France trois ans plus tard est quasiment égale (94 %) à celle des docteurs de nationalité française (95 %). Néanmoins, les docteurs de nationalité étrangère occupent moins souvent des emplois stables (80 %) que les docteurs de nationalité française (84 %), notamment dans le secteur académique (53 % contre 69 %).

Type d'emploi selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs de la promotion 2020 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme

en %	Français en emploi		Etrangers en emploi	
	en France	à l'étranger	en France	à l'étranger
Ensemble	84,2	15,8	57,3	42,7
Taux d'emploi de cadre	94,7	97,4	94,3	89,9
Taux d'emploi stable	83,7	42,7	79,6	69,6
Taux d'emploi stable dans le secteur académique	69,4	24,4	53,2	59,9

Lecture : 84,2 % des docteurs diplômés en 2020 de nationalité française occupent un emploi en France trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023.

En France, 54 % des emplois occupés par les docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2020 le sont dans le secteur privé contre 40 % pour les docteurs de nationalité française. Trois ans après l'obtention de leur diplôme,

35 % des docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2020 et en emploi en France occupent un emploi dans le secteur de la recherche privée, et 9 points de plus que les docteurs de nationalité française. En revanche, la part de docteurs étrangers travaillant en France dans le secteur académique est moins élevée que celle des docteurs français (- 6 points).

Secteur d'activité selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs de la promotion 2020 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme

en %	Français en emploi		Etrangers en emploi	
	en France	à l'étranger	en France	à l'étranger
Secteur académique (1)	43,1	69,1	37,2	64,0
Secteur public hors académique (2)	16,9	3,9	8,6	7,9
Secteur privé R&D (3)	25,9	19,2	34,6	19,2
Secteur privé hors R&D et secteur académique (4)	14,1	7,8	19,6	8,9
Ensemble (1) + (2) + (3) + (4)	100,0	100,0	100,0	100,0
Sous total Activité de recherche (1) + (3)	69,0	88,3	71,8	83,2
Sous total Secteur privé (3) + (4)	40,0	27,0	54,2	28,1

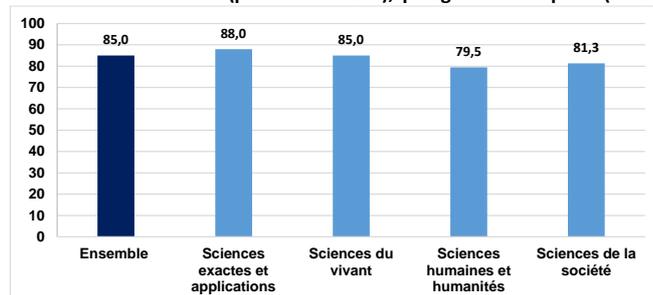
Lecture : parmi les docteurs de nationalité française diplômés en 2020 qui sont en emploi en France trois ans après l'obtention de leur diplôme, 43,1 % sont employés dans le secteur académique.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023.

Des docteurs en Sciences humaines et sociales moins satisfaits de leur situation professionnelle

Au sein de la promotion 2020, 85 % des docteurs en emploi déclarent être satisfaits de leur situation professionnelle trois ans après leur soutenance, en hausse de 2 points par rapport à leur situation à un an. Cependant le niveau de satisfaction varie selon la discipline. Il est plus élevé en Sciences exactes et applications (88 %) et en Sciences du vivant (85 %) qu'en Sciences de la société (81 %) et en Sciences humaines et humanités (80 %).

Satisfaction quant à leur situation professionnelle des docteurs en emploi au 1er décembre 2023 (promotion 2020), par grande discipline (en %)



Lecture : 85,0 % des docteurs diplômés en 2020 sont satisfaits de leur situation professionnelle trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Source : MESR-SIES, enquête IPDoc 2023.

Clarisse BUFFET
MESR-SIES

L'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des docteurs IPDoc 2023

Le service statistique du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a mis en place en 2015 une enquête nationale biennale sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDoc). La cinquième édition de cette enquête, IPDoc 2023, a interrogé les docteurs diplômés en 2018 sur leur situation professionnelle cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les docteurs diplômés en 2020 trois ans après et les docteurs diplômés en 2022 un an après. Les résultats de l'insertion à un an des docteurs diplômés en 2020 sont présentés dans une [Note Flash du SIES](#). Cette Note flash du SIES présente quant à elle les résultats de l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2020 par discipline, par sexe et par nationalité.

Conduite d'avril 2024 à janvier 2025 sous le pilotage du service statistique du MESR (SIES), IPDoc 2023 a mobilisé une centaine d'établissements délivrant des doctorats. 10 494 docteurs diplômés en France, toutes nationalités et tous âges confondus, sont entrés dans le champ de cette enquête, sur 11 806 diplômés en 2020. Ces docteurs ont été interrogés sur leur situation professionnelle trois ans après l'obtention de leur diplôme. Le taux de réponse net à l'enquête est de 56 %, soit 6 432 réponses exploitables. Ces réponses ont été redressées de manière à ce qu'elles soient représentatives de l'ensemble des docteurs diplômés en 2020.

La méthodologie de détermination du secteur d'activité a été améliorée dans l'enquête IPDoc 2023. Elle a été appliquée aux résultats de l'enquête IPDoc 2021 présentés dans les tableaux au format Excel qui accompagnent cette publication. Les docteurs travaillant dans la recherche sont ceux qui déclarent exercer des activités dans l'enseignement supérieur public ou privé et dans la recherche publique (secteur académique) ou bien dans la recherche et développement privée (secteur de la R&D privée), qu'ils déclarent ou non d'autres activités.

Pour en savoir plus : [Site du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)